



FQCE - Fiche produit relative aux qualités et caractéristiques environnementales

Éditée conformément aux exigences du décret 2022/748 du 29 avril 2022

SANIPLAS PA

Date de révision 18-déc.-2023
Remplace la version : 02-sept.-2023

Nom du produit SANIPLAS PA
Produit(s) couvert(s) 30020403; 30020401; 30020402; 30505432; 30020400; 30020404
Code générique/code-barres 3549210018865; 3549210018841; 3549210018858; 3549210018834; 3549210032625

I. Qualités et caractéristiques environnementales du produit – (pour toutes les références)

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :	Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59)
Substances dangereuses Substances présentant un niveau de préoccupation comparable aux substances extrêmement préoccupantes (Liste ANSES)	Ce produit ne contient pas de substances dangereuses
Perturbateurs endocriniens (liste ANSES)	Ne contient pas de perturbateurs endocriniens

II. Qualités et caractéristiques environnementales des emballages

Critères	
Emballage	canette / boîte
Volume / poids de l'emballage	1
Unité de mesure	L
Emballage	tube
Volume / poids de l'emballage	125
Unité de mesure	mL
Emballage	canette / boîte
Volume / poids de l'emballage	250
Unité de mesure	mL
Emballage	canette / boîte
Volume / poids de l'emballage	500
Unité de mesure	mL
Emballage	tube
Volume / poids de l'emballage	125
Unité de mesure	mL

Les informations communiquées dans cette fiche par BOSTIK reflètent l'état actuel de nos connaissances à la date de rédaction de ce document. Elles s'appuient sur les données transmises par nos fournisseurs.

Les mentions négatives n'étant pas requises selon la loi AGEC, les champs des caractéristiques concernées n'apparaissent pas.